

Les missions de Parent'ailes

- Accueillir, écouter et conseiller les aidants de personnes en situation de handicap
- Informer et orienter vers les dispositifs d'accompagnement ou de soutien en fonction des besoins
- Rechercher des solutions de répit et d'aides adaptées
- Accompagner et soutenir les aidants dans le maintien de leur vie familiale, professionnelle et sociale

Nous contacter

Une équipe de professionnels est à votre écoute pour vous orienter et vous accompagner.



Par téléphone

02 00 00 00 00

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00



Par courriel

parentailes@enfance-pluriel.fr

Ce dispositif est porté par :



et financé par :



Vous aidez
un proche
en situation
de handicap ?

Une équipe à votre écoute
pour vous accompagner

Être aidant, qu'est ce que c'est ?

C'est une personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Parent, frère ou sœur, souvent les aidants n'ont pas conscience de l'accumulation de leurs rôles. Pourtant, ils peuvent rencontrer des difficultés pour concilier les différentes dimensions de leur vie (familiale, sociale, professionnelle) ou s'exposer à de l'épuisement.



En 2019,
1 français sur 6
est un aidant

Le répit, c'est un besoin, un droit pour vous en tant qu'aidant

Le répit, c'est **une interruption dans une occupation absorbante et ou contraignante.**

Il est nécessaire pour :

- **disposer de temps.** Pour maintenir votre activité professionnelle ou encore, avoir du temps libre avec vos autres enfants,
- **préserver** sa santé, son couple, sa famille, ses amis, ses passions,
- **avoir le plaisir de retrouver son proche** après une parenthèse.

La démarche

Nous contacter

1

Recueil de vos attentes
et de vos besoins

2

Construire ensemble
une réponse personnalisée

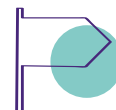
3

Coordination du répit
et des accompagnements
proposés

4

Les services de Parent'ailes en fonction de vos besoins

Le dispositif Parent'ailes a le souhait de vous apporter une réponse globale, en collaboration avec le Pôle Ressources Handicap 37.



Information

Une information sur les droits et aides possibles (MDPH, CAF,...) et mise en relation avec les dispositifs ressources existants



Écoute

Une écoute attentive de vos besoins pour construire avec vous, une réponse adaptée



Soutien

Un soutien individuel et/ou collectif par des temps d'échanges et de partage d'expérience entre aidants



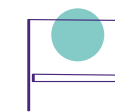
Répit en structure ou au domicile

Accueil de la personne en fonction de ses besoins, en structure médico-sociale et/ou par la mise en œuvre de répit au domicile (relayage de l'aidant)



Accès aux loisirs

Orienter l'aidé vers des activités de loisirs afin de libérer du temps à l'aidant



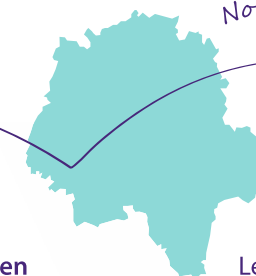
Accès à des formations

Des formations peuvent vous être proposées afin de valoriser et soutenir votre rôle d'aidant

Pour qui ?

Pour les **aidants d'un proche en situation de handicap**, résidants dans le département de l'Indre-et-Loire.

Sans notification MDPH



Notre territoire d'intervention

Comment ?

Le dispositif Parent'ailes est porté par l'association **Enfance & Pluriel** et financé par l'**ARS Centre-Val de Loire**.